

2 - PROJET D'APPUI AU SYSTEME D'ENCADREMENT AUX PRODUCTEURS DE RIZ

NOTE CONCEPTUELLE

A. CONTEXTE

Le riz est l'Aliment de base des Malagasy et se trouve être la première activité agricole pour l'ensemble de la population. A l'ère actuelle du développement des technologies, nos riziculteurs sont encore restés aux vieilles technologies (angady, bêche, repiquage en foule, ...), notamment du fait d'un manque crucial d'encadrement. Les projections sur la production du riz pour la dernière saison rizicole (2010-2011) présentent une baisse de 500 000 tonnes de paddy, et Madagascar continue à importer (100 000 à 200 000 tonnes/an).

Un Programme National de Développement Rural (PNDR) a été élaboré et tient compte des potentialités du pays en matière de développement rizicole. Suite à l'adhésion à l'initiative CARD, une stratégie nationale pour le développement du riz (SNDR) a été élaborée et validée en 2009. Tous les aspects visant à lever les contraintes sur le riz ont été pris en compte dans cette stratégie et le problème particulier du niveau de rendement liée à la faiblesse de la technologie au champ se trouve être un facteur limitant important. Le MinAgri vise à augmenter le ratio d'encadrement pour pallier à cette lacune, c'est dans ce contexte que ce "*Projet d'Appui au système d'encadrement des producteurs de riz*" a été conçu.

B. JUSTIFICATIONS

Suite au désengagement de L'Etat du système de vulgarisation à la veille de l'année 2000, le système d'encadrement existant au niveau national est faible au regard des besoins du milieu rural (moins d'un encadreur pour 100 exploitants agricoles) et particulièrement, des producteurs de la filière riz. De ce fait, la technologie utilisée par l'ensemble des riziculteurs reste généralement archaïque et ne leur permet pas d'obtenir des rendements agricoles satisfaisants : de 1t/ha à 2,8t/ha alors qu'en Asie la moyenne est de 4t/ha. Ce Projet entre dans le cadre de la mise en œuvre de la SNDR dont l'un des principaux axes d'intervention concerne l'intensification et la modernisation de la production rizicole à travers la diffusion des technologies plus performantes.

La riziculture est pratiquée dans la majorité des régions du pays et Madagascar présente les atouts pour devenir un important exportateur et fournisseur de riz auprès des pays voisins. La principale justification de ce Projet est la sécurisation, au niveau national, de la production rizicole, or le Pays continue chaque année d'importer du riz pour couvrir ses besoins nationaux. L'application des nouvelles technologies (SDA, SRI, mécanisation, ...) qui sont déjà disponibles, avec un appui en encadrement suffisant, devrait permettre de doubler voire tripler le rendement et contribuer de façon durable à assurer la sécurité alimentaire et par voie de conséquence l'augmentation des revenus ruraux.

C. ZONES D'INTERVENTION POTENTIELLES, GROUPES CIBLES ET DUREE

Le projet concernera les Régions de : Atsimo Andrefana, Vatovavy fitovinany, Betsiboka. Les groupes cibles sont constitués par les riziculteurs de ces 3 régions. La durée du Projet sera de 5 ans.

D. OBJECTIFS PRINCIPAUX DU PROJET

Objectif Global du Projet

L'objectif global du Projet est de contribuer à l'augmentation de la production rizicole à Madagascar, afin de contribuer à la sécurité alimentaire et accroître les revenus de producteurs de riz.

Objectifs Spécifiques

Les objectifs spécifiques du Projet sont :

- Les diverses technologies sur la culture du riz sont adoptées et maîtrisées définitivement par au moins 70% des riziculteurs sur tout le territoire national
- la productivité rizicole est améliorée

E. DESCRIPTION DES COMPOSANTES, RESULTATS ET ACTIVITES

Le Projet sera mis en œuvre autour de 4 composantes :

1. Restructuration du Système d'Encadrement
2. Formation des Encadreurs et promotion du métier de vulgarisateur
3. Diffusion des paquets technologiques
4. Coordination et Gestion du Projet

La première composante «*Restructuration du Système d'Encadrement*» consiste, sur la base d'une revue des systèmes d'encadrement existant (analyse des forces et faiblesses), à définir la Structure la plus appropriée au contexte de la riziculture malgache : Dispositif, Missions, Attributions, Rôles,

Le deuxième composante " *Formation des Encadreurs et promotion du métier de vulgarisateur* " vise à disponibiliser durablement au service des producteurs, des ressources humaines compétentes, publics et privés. Cette composante sera réalisée en partenariat avec les institutions de formations et projets/programmes qui mettent en œuvre des actions de vulgarisation relative à la riziculture. En outre, une sous-composante "Promotion du métier de Vulgarisateur" s'occupera spécifiquement de la mise en place du cadre juridique et institutionnel de cette profession ainsi que des moyens à mettre à la disposition de ces encadreurs. Le projet vise à augmenter le ration d'encadrement à au moins 1 encadreur pour 25 exploitants agricoles familiaux.

La composante "*Diffusion des paquets technologiques*" consiste à la vulgarisation à large échelle, par des encadreurs professionnels formés, des différents paquets technologiques dont l'adoption par les riziculteurs permettra d'augmenter d'une manière conséquente les rendements agricoles.

La Composante " *Coordination et Gestion du Projet* ", assurera les aspects de la gestion au quotidien des aspects administratifs et financiers du Projet, et apportera les appuis nécessaires à la réalisation des composantes techniques opérationnelles. Par ailleurs elle sera chargée des relations avec les institutions de tutelles et les partenaires au développement, le management du Projet avec le suivi-évaluation des activités dans le but d'atteindre pleinement les objectifs qui sont assignés au Projet.

F. COUTS ET FINANCEMENTS

Le cout du projet est estimé à 10 Millions de USD. Les coûts et financements du Projet seront précisés dans le cadre d'une mission de formulation qui sera co-organisée par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers, susceptibles de contribuer aux objectifs de ce Projet.

G. STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

La stratégie de mise en œuvre du projet sera basée sur une approche partenariale et des méthodes andragogiques appropriées. Trois niveaux d'intervention seront à considérer pour la mise en œuvre de cette stratégie :

a) Institutionnel : pour le cadre de la restructuration sur ses aspect juridique et décentralisé

b) Paysannal : centre de positionnement de l'encadrement au niveau de chaque région, au sein des organisations paysannes. Affectation des ressources au niveau des cellules de base : ONG partenaires, techniciens conseillers, animateurs-relais et acteurs dans les Chaines de la filière riz.

c) National : Rôles des Institutions publiques et parapubliques dans la restructuration et la professionnalisation du métier de vulgarisateur

H. ORGANISATION ET GESTION

Le projet sera mis en œuvre par une Unité de gestion de projet (UGP) rattachée au MINAGRI. L'équipe de l'UGP sera composée de : Un Coordonnateur du projet, des cadres responsables des composantes techniques ainsi qu'une équipe administrative et financière. Un responsable du suivi-évaluation assistera le Coordonnateur du projet dans le suivi des activités du Projet et en particulier des résultats et impacts attendus conformément aux objectifs assignés au projet.

Des antennes régionales seront renforcées ou créées pour assurer la coordination des activités à réaliser au niveau des régions d'interventions du Projet.

I. SUIVI-EVALUATION

Il sera mis en place un système de suivi et d'évaluation moderne et adapté, opérationnalisé par les antennes régionales pour le suivi de performance et l'évaluation des impacts du projet. Des méthodes de suivi-évaluation participatif seront développées par le projet en cohérence avec le SNISE et le Système d'Informations rurales, en collaboration avec les bénéficiaires. Par ailleurs, des actions de capitalisation et de gestion de savoir et de connaissance seront également développées.

Les principaux indicateurs d'activités et de résultats objectivement vérifiables pourraient notamment inclure : ratio d'encadrement, taux d'adoption, le tonnage de production additionnelle, le rendement, effectif de vulgarisateurs formés, nombre de techniques diffusées, Nombre de thèmes/itinéraires dispensées, nombre et type d'équipements modernes diffusés,

J. RISQUES

Les risques sont liés à : (i) faible réceptivité des riziculteurs, (ii) Insuffisance de compétences locales en matière de formations agricoles ; (iii) Longueur de procédures d'application des textes régissant le métier de vulgarisateur